

LE MASQUE ET LA POURPRE

Contre-portrait du Cardinal Armand Jean du Plessis de Richelieu

(1585 – 1642)

Discours prononcé par Rambarde Knight

I. Ouverture — Le bûcher de la vérité

Messieurs, Mesdames,

Richelieu n'a pas sauvé la France. Il l'a saignée.

Voilà. C'est dit. Et si quelques-uns d'entre vous ressentent à cet instant le frisson de l'hérésie — cette délicieuse contraction du ventre qui accompagne la profanation d'une idole —, alors nous pouvons commencer.

Car c'est d'idolâtrie qu'il s'agit. D'un culte — patient, obstiné, multiséculaire — élevé à la gloire d'un homme qui a fait décapiter ses amis, brûler vif un prêtre innocent, mendier aux princes protestants d'Europe l'argent nécessaire à ses guerres, et qui a terminé sa vie dans un palais de marbre et d'or pendant que le peuple de France mourait d'épuisement fiscal dans ses chaumières. Un homme qui était cardinal de la Sainte Église catholique, apostolique et romaine, et qui passa dix-huit ans à financer, armer, encourager les ennemis de cette même Église à travers toute l'Europe. Un homme que trois siècles d'historiographie républicaine, romantique, nationaliste, scolaire et télévisée ont transformé en génie tutélaire de la Nation française — et qui mérite, aujourd'hui, que l'on lui retire le masque.

Le masque rouge. La pourpre cardinale. Le tissu de légende.

Derrière : un homme de pouvoir, nu comme tous les hommes de pouvoir — ambitieux, cruel, malade, solitaire, brillant certes, mais infiniment moins qu'on ne vous l'a dit, et autrement plus dangereux qu'on n'a bien voulu vous le révéler.

Ce discours n'est pas un pamphlet. C'est une autopsie.

* * *

II. Le théâtre du monde — La France de 1585 à 1624

A. Un royaume fracturé

Pour comprendre Richelieu, il faut d'abord comprendre dans quelle France il naquit, en cette année 1585, alors que la dernière des guerres de religion achevait de dévorer les entrailles du royaume.

Armand Jean du Plessis de Richelieu voit le jour le 9 septembre 1585 à Paris, en l'hôtel de Losse, rue du Bouloi. Sa famille est de petite noblesse poitevine, ancienne mais modeste. Son père, François IV du Plessis, seigneur de Richelieu, est Grand Prévôt de France sous Henri

III — charge honorable mais qui n'enrichit guère. La fortune familiale est mince ; il y a cinq enfants à nourrir ; et l'enfant qui naît ce soir-là est si chétif, si fébrile, que l'on n'ose l'attendre pour le baptiser : on l'ondoie précipitamment, de peur qu'il ne survive pas à la nuit.

Il survivra. Cinquante-sept ans. Et fera de cette survie une œuvre.

La France de son enfance est un champ de ruines. Les guerres de religion ont déchiré le royaume de 1562 à 1598 — soit trente-six ans d'un conflit qui n'épargna ni villes ni campagnes ni consciences. La Saint-Barthélemy, en août 1572, avait laissé des milliers de cadavres dans les rues de Paris et de province. Henri III, le dernier des Valois, est assassiné en 1589 par un moine dominicain, Jacques Clément. Henri IV, le Béarnais, le protestant converti au catholicisme par pragmatisme — « Paris vaut bien une messe », lui prête-t-on —, réconcilie tant bien que mal un royaume épuisé.

L'Édit de Nantes de 1598 instaure une paix précaire, en accordant aux protestants la liberté de culte, le droit à des places de sûreté militaires — une centaine de villes fortifiées — et l'accès à la justice royale. C'est un compromis que beaucoup trouvaient inacceptable, et qui portait en lui les germes des conflits à venir.

Henri IV est assassiné à son tour en mai 1610 par Ravaillac. Louis XIII n'a que huit ans. La régence de Marie de Médicis s'ouvre sous les pires auspices : une reine étrangère, peu populaire, entourée d'aventuriers italiens — au premier rang desquels le sulfureux Concino Concini, qu'on appelle le maréchal d'Ancre — accapare les affaires du royaume, dilapide le trésor patiemment constitué par Sully, et gouverne avec la légèreté d'une favorite.

B. La jeunesse d'un ambitieux

C'est dans ce paysage agité que le jeune Armand du Plessis accomplit sa formation. Destiné initialement à la carrière des armes — c'était l'honneur de sa maison —, il doit y renoncer à vingt et un ans. Son frère aîné Alphonse, qui devait prendre l'évêché de Luçon, un bénéfice que la famille tenait du bon vouloir royal, refuse soudainement d'entrer dans les ordres, préférant la Chartreuse. Il appartient donc à Armand de sauver le bénéfice familial. Il se fait ordonner prêtre à vingt-deux ans en 1607, est sacré évêque de Luçon la même année — et doit obtenir de Rome une dispense spéciale pour son jeune âge.

Le voilà évêque. Luçon, en Poitou, est un diocèse sinistre. Les bâtiments épiscopaux sont en ruines, les routes rares, le clergé peu instruit et peu courageux. La cathédrale a été sauvagement pillée durant les guerres de Religion. Le jeune évêque s'y attelle pourtant avec sérieux : il réforme, il prêche, il administre, il écrit. Sa

Instruction du chrétien de 1617 témoigne d'une véritable formation théologique. Il n'est pas sans vertus.

Mais ce qu'Armand du Plessis veut, au fond de lui, depuis toujours, c'est le pouvoir. Le vrai. Le pouvoir politique. Et pour l'atteindre, tous les chemins lui seront bons.

* * *

III. L'Ascension — Un caméléon en pourpre

La carrière politique de Richelieu est un chef-d'œuvre de duplicité. Comprenez-moi bien : je n'emploie pas ce mot à la légère. La duplicité est ici non un péché véniel mais une méthode, une philosophie, presque un art.

En 1614, il siège aux États généraux — les derniers avant ceux de 1789, et l'ironie de l'Histoire mérite d'être savourée — comme représentant du clergé de Poitou. Il y prononce un discours remarqué, conciliant les doléances des trois ordres. Il se fait remarquer de Marie de Médicis.

En 1616, il entre au Conseil du roi comme Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Guerre. Il est dans la main de la reine mère. Il est, pour l'instant, sa créature.

Puis vient le coup de théâtre du 24 avril 1617 : Louis XIII, à dix-sept ans, fatigué de la tutelle maternelle et de son favori Concini, fait assassiner ce dernier dans la cour du Louvre. Le roi, croisant Richelieu dans les couloirs, lui lance :

"Eh bien ! Luçon, me voici hors de votre tyrannie !"

Votre tyrannie. Le roi de France, à dix-sept ans, dit à son futur ministre : votre tyrannie. Notez cela soigneusement. Ce n'est pas une anecdote. C'est un diagnostic.

Richelieu suit la reine mère en disgrâce à Blois, puis à Avignon, banni par le roi en avril 1618. Il y rédigea son testament — tant il croit sa carrière terminée. Il n'a pas encore trente-cinq ans. Il s'y ennuie, il y souffre. Et il y médite.

C'est là que naît la vocation d'un homme d'État. Pas à Rome, pas dans les conciles, pas au catéchisme. Dans l'exil et dans la humiliation. Richelieu forge son ambition comme on forge une lame — dans le feu et dans l'eau froide.

Quand Marie de Médicis s'échappe de Blois dans la nuit du 21 au 22 février 1619 et prend la tête d'une nouvelle rébellion aristocratique, c'est lui qu'on appelle pour négocier. Il réussit. Traité d'Angoulême en 1619, réconciliation de Couzières, traité d'Angers en 1620. Il est indispensable.

Le chapeau de cardinal lui est donné en récompense le 5 septembre 1622, par le pape Grégoire XV. Il est intronisé à Lyon le 12 décembre. La pourpre est sienne.

Le 29 avril 1624, il entre au Conseil du roi. Le 12 août 1624, il en devient le président — le principal ministre. Il ne lâchera plus le pouvoir jusqu'à sa mort, dix-huit ans plus tard.

Dix-huit ans. Le temps d'une génération. Le temps de remodeler un pays.

* * *

IV. La raison d'État — Ou comment habiller le crime en vertu

La clef de voûte de tout le système richelien tient en trois mots : la raison d'État. Il ne les a pas inventés — Machiavel les précède, Bodin les précède — mais il en a fait une religion d'État, au sens le plus littéral.

Dans son

Testament politique — dont l'authenticité a longtemps été disputée mais que l'édition critique des historiens du XXe siècle a en grande partie confirmée —, Richelieu expose sa doctrine avec une clarté déconcertante. Il est arrivé au pouvoir, écrit-il, dans un royaume où « les huguenots partageaient l'État avec le Roi, où les Grands se conduisaient comme s'ils

n'eussent pas été ses sujets, et où les gouverneurs de province se comportaient comme des souverains dans leurs charges ».

Son programme tient en trois axes, qu'il énonce lui-même :

Premièrement, réduire la puissance politique des protestants.

Deuxièmement, abaisser l'orgueil des Grands.

Troisièmement, relever le prestige de la France en Europe contre la maison d'Autriche.

Trois objectifs. Trois guerres. Et un seul vaincu au bout du compte : le peuple de France, qui payait tout, souffrait tout, et dont l'Histoire a peu retenu les noms.

* * *

V. La noblesse au billot — Autopsie d'une décimation

A. L'écrasement des Grands

L'on vous a souvent présenté l'action de Richelieu contre la haute noblesse comme une entreprise de modernisation. Le féodalisme abattu au profit de l'État. Les châteaux forts rasés au nom de la sécurité publique. Les duels interdits pour préserver les soldats du roi. Beau programme.

Permettez que j'y regarde de plus près.

En 1626, Richelieu fait décapiter le comte de Chalais — vingt-sept ans, fils d'une vieille famille — pour avoir comploté contre lui. Chalais avait été attiré dans un piège, dénoncé par ses complices qui achetèrent ainsi leur grâce. Le bourreau maladroit — certains murmurent qu'il était délibérément incompétent — mit trente coups de sabre à lui trancher la tête. La scène fut d'une brutalité indescriptible.

En 1627, Montmorency-Bouteville, vingt-huit ans et vingt-deux duels à son actif, est décapité place Royale. L'on nous dit que Richelieu voulait ainsi mettre fin à l'hécatombe provoquée par les duels chez les jeunes nobles. Nul doute. Mais Montmorency-Bouteville avait aussi l'outrecuidance d'être de la maison de Montmorency, la première maison de France après les princes du sang. Un tel rappel à l'ordre avait des vertus pédagogiques pour tous ceux qui portaient un grand nom.

En 1632, le maréchal Louis de Marillac est décapité le 10 mai. La journée des Dupes — cet épisode crucial du 10 novembre 1630 où Marie de Médicis crut avoir enfin triomphé de Richelieu et où Louis XIII, contre toute attente, maintint son ministre — avait fait de Marillac un ennemi dangereux. Il fut jugé par des commissaires soigneusement choisis.

La même année 1632, le 30 octobre, c'est Henri II de Montmorency, duc et pair, gouverneur du Languedoc, premier baron chrétien de France, qui monte sur l'échafaud à Toulouse. Il avait pris les armes avec Gaston d'Orléans, le propre frère du roi. Sa grâce fut demandée par la noblesse entière, par les grandes dames de la Cour, par le peuple de Toulouse qui se jeta à genoux dans les rues. Richelieu refusa.

Voici ce que rapporte le contemporain Fontrailles dans ses mémoires, publiés après la mort du cardinal : la veille de l'exécution, une délégation de nobles suppliant pour la vie du duc se présenta à Richelieu. Le cardinal les reçut, les écouta, et leur dit que les nécessités de l'État ne lui permettaient pas d'intercéder. Le lendemain, Montmorency eut la tête tranchée.

En 1642, enfin, Cinq-Mars — Henri Coiffier de Ruzé, marquis de Cinq-Mars, favori du roi Louis XIII, vingt-deux ans — et son ami de Thou sont exécutés à Lyon le 12 septembre, accusés d'intelligence avec l'Espagne. Cinq-Mars avait eu le tort de tenter d'abattre Richelieu. Le cardinal, lui-même mourant, n'en mourut que quelques mois plus tard. Il avait gagné ce dernier duel.

B. Le démantèlement des forteresses : la France désarmée

Parallèlement à ces exécutions spectaculaires, Richelieu fait raser des centaines de châteaux forts de l'intérieur du royaume. La mesure est présentée comme une économie — supprimer les garnisons inutiles — et comme une garantie de sécurité publique. Elle est peut-être l'une et l'autre.

Elle est aussi l'effacement méthodique de l'architecture de la liberté aristocratique française. Chaque tour abattue, c'est un symbole de résistance qui s'effondre. Richelieu le sait. Dans ses mémoires, il justifie lui-même cette politique par la nécessité de mettre au pas les grands seigneurs qui « abusant des biens que le Roi leur a faits et de la puissance qu'ils tiennent de Sa Majesté, ne s'en sont servis que pour se rendre criminels ».

C'est la formule parfaite de l'absolutisme naissant : la noblesse ne tient sa puissance que du roi ; la puissance est donc, en droit, révocable. Le comte chez lui n'est qu'un fonctionnaire révocable. La liberté nobiliaire, fondement de l'ordre médiéval français, de la Grande Charte à la coutume de France, n'est plus qu'une tolérance.

Les royalistes de toutes obédiences devraient méditer ceci : c'est Richelieu qui, en dissolvant les corps intermédiaires entre le roi et le peuple, a préparé le terrain pour que le peuple, un siècle et demi plus tard, se retourne directement contre le roi, sans tampon, sans médiateur, sans noblesse pour jouer son rôle ancestral de frein à l'arbitraire monarchique. La Révolution de 1789 est en partie son œuvre — par excès de centralisation.

* * *

VI. Les huguenots — Un cardinal entre Rome et Genève

Voici peut-être la plus éclatante des contradictions richeliennes — et celle que ses apologistes s'acharnent le plus soigneusement à atténuer.

Richelieu est cardinal. Armand Jean du Plessis de Richelieu, Prince de l'Église, successeur des apôtres dans l'ordre de la hiérarchie catholique. Homme de robe rouge et de bréviaire quotidien — dont il fut dispensé, d'ailleurs, par dispense pontificale, tant les affaires de l'État lui prenaient de temps. Un prince de l'Église.

Ce prince de l'Église a financé les princes protestants d'Europe contre les puissances catholiques. Il a armé la Suède luthérienne de Gustave II Adolphe contre l'Empereur catholique Ferdinand II. Il a envoyé l'argent français financer les Provinces-Unies calvinistes contre l'Espagne catholique. Il a soutenu les princes protestants allemands de l'Union évangélique contre la Sainte-Ligue catholique de Bavière.

Tout cela au nom de quoi ? De la raison d'État. De l'équilibre européen. De l'intérêt de la France contre la maison d'Autriche.

Ses adversaires de l'époque — le parti dévot, dont Mathieu de Morgues fut le plus brillant pamphlétaire — ne s'y trompaient pas. Marie de Médicis, conseillée par ce Morgues, combattit furieusement la politique de Richelieu au nom de l'unité catholique de l'Europe. En 1626, Richelieu fut accusé par ses contemporains catholiques de sacrifier les vallées vaudoises de la Valteline — catholiques — à ses desseins diplomatiques, en favorisant les Grisons protestants qui dominaient ces vallées. Le pape Urbain VIII intervint. La noblesse catholique gronda.

La réplique de Richelieu à cette accusation tient en quelques mots : la religion et la politique n'ont pas à se mêler. Ce que je dois au pape en tant que cardinal n'a rien à voir avec ce que je dois au roi en tant que ministre.

Phrase admirable de clarté. Et phrase terrifiante pour qui comprend ce qu'elle implique : un cardinal catholique vient de proclamer officiellement la séparation de l'Église et de l'État — en 1626. Deux siècles avant la Révolution. Un siècle et demi avant les philosophes des Lumières. Et personne ne le signale.

A. La Rochelle : 19 000 morts pour la raison d'État

Le siège de La Rochelle, commencé le 10 août 1627 et achevé le 28 octobre 1628, est présenté dans les manuels scolaires comme le grand triomphe militaire de Richelieu. La digue construite en travers de la rade, le blocus implacable, la résistance héroïque des Rochelais, la capitulation finale.

Ce que les manuels oublient souvent de mentionner avec précision : 19 000 Rochelais moururent de faim et de maladie pendant ce siège. La ville comptait environ 27 000 habitants avant l'investissement. Elle en comptait quelques milliers à la reddition. Les corps s'entassaient dans les rues. Des enfants mouraient de scorbut sur les pavés de la vieille ville.

Richelieu entra dans La Rochelle en vainqueur. Il exigea la reddition sans condition. Il prit les places de sûreté protestantes, démantela les fortifications, abolit les privilèges militaires et politiques accordés par l'Édit de Nantes.

Ce qu'il ne fit pas — et il faut lui en donner acte — c'est révoquer l'Édit de Nantes lui-même. La liberté de culte fut maintenue. La paix d'Alès du 28 juin 1629 fut relativement clémentine sur ce point. Richelieu, hanté par le spectre des guerres de Religion, préférait une tolérance pragmatique à une nouvelle guerre civile.

Mais 19 000 morts. Pour abattre une place forte. Pour envoyer aux Habsbourg le signal que la France était décidée à jouer sa partie européenne. Dix-neuf mille hommes, femmes et enfants qui ne souhaitaient que prier Dieu à leur manière dans leurs maisons.

La raison d'État a un coût. Il est généralement payé par les pauvres.

* * *

VII. La guerre de Trente Ans — Le grand mensonge patriotique

On vous raconte la guerre de Trente Ans comme la grande victoire diplomatique de Richelieu. La France qui, par le génie de son cardinal, écrase la maison d'Autriche, s'empare de l'Alsace, du Roussillon, de l'Artois, s'affirme comme première puissance européenne. Victoire aux traités de Westphalie de 1648 — que Richelieu ne verra pas, mort six ans plus tôt.

Permettons-nous de nuancer.

La guerre de Trente Ans n'aurait jamais dû être une guerre française. Il s'agissait à l'origine d'un conflit religieux et dynastique au sein du Saint-Empire — l'affaire interne des princes germaniques et de l'Empereur Ferdinand II. Lorsque Louis XIII et Richelieu décident d'intervenir directement en 1635 — après avoir financé pendant des années les adversaires de l'Autriche : Gustave II Adolphe de Suède à partir de 1631, les Provinces-Unies, les princes protestants d'Allemagne —, le conflit touchait presque à sa fin. Les armées impériales dominaient.

La France plonge dans ce borbier à la fin de mai 1635, en déclarant la guerre à l'Espagne. Et les débuts sont calamiteux. Les Espagnols envahissent jusqu'à Corbie en Picardie en 1636 — à cent vingt kilomètres de Paris. La panique règne dans la capitale. On vend ses meubles pour armer les milices. Louis XIII et Richelieu croient leur œuvre perdue.

La situation finit par se redresser. Condé écrase les tercios espagnols à Rocroi en mai 1643 — un an après la mort de Richelieu. Les traités de Westphalie sont signés en 1648 — six ans après sa mort. Ce sont Mazarin et Condé qui récoltent les fruits de la politique richelienne.

Mais quel prix ? La guerre de Trente Ans fut pour la France une catastrophe démographique et fiscale. Pour financer une guerre sans fin sur deux fronts — Espagne et Empire —, Richelieu dut lever des impôts d'une brutalité sans précédent. La taille, la gabelle, les droits d'entrée : tout fut multiplié. Des provinces entières furent ravagées. Des révoltes paysannes — les croquants du Périgord en 1637, les va-nu-pieds de Normandie en 1639 — furent réprimées dans le sang. Richelieu n'y ménagea pas les pendaisons.

Jules Michelet, dans son

Histoire de France (édition de 1893), a cette formule saisissante : Richelieu, dit-il, « n'ayant étouffé la révolution religieuse, ne fera la guerre à la maison d'Autriche qu'à force d'argent » — l'argent du peuple, l'argent des paysans, l'argent des malheureux qui n'ont pas les moyens de racheter leurs exemptions fiscales.

Le génie de la France a été payé par les larmes de la France.

* * *

VIII. L'affaire de Loudun — Un bûcher pour un critique

Voici l'épisode que les biographies officielles de Richelieu mentionnent le plus discrètement. L'affaire qui embarrasse ses défenseurs, que ses hagiographes minimisent, que la mémoire collective a en partie oubliée — et qui devrait, pourtant, figurer en lettres capitales dans tout bilan honnête de son action.

Urbain Grandier, né vers 1590 à Bouère, est curé de Saint-Pierre du Marché à Loudun, dans le diocèse de Poitiers. C'est un homme de grande éloquence, d'intelligence vive, de mœurs parfois légères — il a eu des liaisons, y compris avec des femmes mariées — mais d'une foi

authentique. Il avait la mauvaise habitude de se faire des ennemis : trop brillant pour ne pas provoquer des jalousies, trop indépendant pour ne pas irriter les pouvoirs.

En 1630, le couvent des Ursulines de Loudun connaît des épisodes d'hystérie collective. Les religieuses, conduites par leur prieure Jeanne des Anges — une femme à la psychologie complexe, éprise du beau curé qui avait refusé ses avances — se mettent à accuser Grandier d'ensorcellement et de pacte avec le diable. Les exorcismes publics font le spectacle de toute la région.

Grandier avait commis une faute grave, aux yeux de Richelieu : il avait écrit un pamphlet contre le cardinal, et il s'était opposé à la démolition des fortifications de Loudun, ordonnée par Richelieu précisément pour affaiblir les protestants. Ces deux choses le condamnèrent.

Le cardinal envoie à Loudun son agent Jean Martin de Laubardemont — parent de la prieure Jeanne des Anges — avec mission de superviser le procès. La commission est constituée de commissaires triés sur le volet. Les expertises à décharge sont écartées. Un tribunal ecclésiastique local avait auparavant acquitté Grandier : ce jugement fut cassé.

Le procès de 1634 est une parodie de justice. Les témoins à charge sont les religieuses elles-mêmes, dont plusieurs se rétracteront. Les preuves matérielles — un pacte avec le diable, retrouvé dans la cellule de l'accusé, écrit à rebours et portant la signature de Beelzebuth, d'Astaroth et d'autres démons — sont des faux grossiers que les historiens ont démontés un par un.

Le 18 août 1634, Urbain Grandier est déclaré coupable de sorcellerie et condamné au bûcher. Avant l'exécution, on lui applique la question extraordinaire des brodequins — ses jambes sont comprimées jusqu'à en briser les os et écraser la moelle. Six mille personnes assistent à son supplice. Il jure son innocence jusqu'au bout.

Nicolas Aubin, dans son ouvrage

Histoire des Diables de Loudun publié à Amsterdam en 1693, sous-titré sans ambages :

Cruels effets de la vengeance de Richelieu, résume sans fioriture l'opinion de nombreux contemporains.

Les possessions des Ursulines ne cessèrent pas à la mort de Grandier. Elles se poursuivirent jusqu'en 1637. Ce qui indique avec une clarté brutale que l'exorcisé n'était pas le bon.

Un cardinal catholique a fait brûler vif un prêtre catholique, sur la foi de témoignages devenus hystérie collective, pour s'être permis de critiquer la politique du cardinal et de contrarier ses plans urbanistiques. Voilà un fait. Un fait documenté, étudié, établi. Et que l'on enseigne peu.

* * *

IX. Le palais et la chaumière — Un cardinal très riche dans une France très pauvre

Parlons maintenant d'argent. Le sujet est vulgaire, dit-on. Je le juge nécessaire.

Richelieu, en arrivant au pouvoir en 1624, est un cadet de famille noble mais pauvre. À sa mort en 1642, il laisse l'une des plus grandes fortunes privées de France.

Le Palais-Cardinal — ce que nous appelons aujourd'hui le Palais-Royal, qui abrite le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel — est son œuvre. Il le fait construire à partir de 1633 par l'architecte Jacques Lemercier. Les appartements en sont somptueux. La Grande Salle comprend un théâtre privé. La chapelle personnelle du cardinal est garnie d'un mobilier liturgique en or massif : crucifix, calice, ciboire, chandeliers, le tout orné, selon les inventaires de l'époque, de cent quatre-vingt rubis et neuf mille diamants. Neuf mille.

Il a également fait construire une ville entière à son nom en Indre-et-Loire — la ville de Richelieu — et un château pour y loger les plus belles œuvres d'art d'Europe, pillées en partie sur les Gonzague de Mantoue lors des guerres italiennes. Les esclaves de Michel-Ange figuraient dans ses collections. Des toiles de Dürer, de Mantegna, de Perugino et de Lorenzo Costa ornaient ses murs.

À sa mort, son testament prévoit des legs colossaux. Son neveu Jean Armand de Maillé de Brézé reçut plus d'un million sept cent mille livres sous diverses formes. La duchesse d'Aiguillon — sa nièce Marie-Madeleine de Vignerot — hérita du Petit Luxembourg, de terres, de bijoux et de rentes. Plusieurs membres de la famille Vignerot du Plessis reçurent terres, domaines, duché.

Le roi Louis XIII lui-même, à qui Richelieu avait officiellement offert le Palais-Cardinal dès 1636, en en gardant l'usufruit jusqu'à sa mort, reçut dans le testament un million cinq cent mille livres en monnaie, un grand diamant blanc et une chapelle d'or et de diamants.

Pendant ce temps, la France paysanne saignait. La taille était levée sans pitié. Les collecteurs d'impôts — les traitants — se comportaient comme des occupants. Les soulèvements paysans des croquants du Périgord en 1637 et des va-nu-pieds normands en 1639 furent écrasés militairement. Des pendants, des roues, des galères.

Gabriel Hanotaux, l'historien républicain qui consacra à Richelieu l'une des premières biographies monumentales à la fin du XIXe siècle, reconnut lui-même que les finances de l'État sous Richelieu étaient dans un état de désordre chronique — et que ce désordre était en partie le prix de ses guerres.

Le cardinal vivait dans la magnificence. Le peuple vivait dans la misère. Deux réalités simultanées. Deux France que la légende a pris soin de ne pas faire se regarder en face.

* * *

X. L'Académie française — La censure en dentelle

On célèbre Richelieu comme le fondateur de l'Académie française — ce qui est exact. L'Académie est fondée en 1635, par lettres patentes enregistrées au Parlement de Paris en 1637.

Ce que l'on dit moins souvent, c'est la raison profonde de cette fondation.

L'Académie française est créée pour normer la langue française. Pour en fixer les règles, le vocabulaire, l'orthographe, la grammaire. Pour produire le Dictionnaire, la Grammaire, la Rhétorique et la Poétique. Projet magnifique, dira-t-on — et d'une certaine façon, il l'est.

Mais regardons le contexte : Richelieu est assailli de pamphlets. Ses ennemis — les Grands en révolte, la reine mère exilée, les protestants persécutés, les intellectuels du parti dévot — inondent l'Europe de libelles contre lui. Mathieu de Morgues, l'un des plus brillants

polémistes du siècle, publie pamphlet sur pamphlet depuis ses retraites étrangères. Les pasquinades courent les rues de Paris.

Fonder une institution officielle chargée de définir le bon usage de la langue française, de juger les œuvres littéraires — Richelieu fit ainsi critiquer officiellement *Le Cid* de Corneille en 1637 par l'Académie naissante, pour que le dramaturge rentre dans le rang —, c'est aussi exercer une forme de magistère culturel que nul autre que le pouvoir n'aurait pu s'arroger.

Le mécénat de Richelieu envers les arts est réel. Il soutint Pierre Corneille, il aima le théâtre — un genre encore méprisé par les gens de bien —, il constitua une bibliothèque extraordinaire qu'il légua à la Sorbonne et qui y subsiste. Il y a là un homme de culture authentique.

Mais il y a aussi un homme de pouvoir qui sait que la culture est un instrument de domination. Les poètes qu'il finance chantent sa gloire. Ceux qui ne la chantent pas — ou qui, comme Grandier, écrivent des pamphlets — finissent mal.

Ce n'est pas de la liberté des lettres. C'est de la servitude en majuscule.

* * *

XI. La fabrique de la légende — Trois siècles de propagande

A. Dès la mort : la guerre des pamphlets et des hagiographies

La mort de Richelieu le 4 décembre 1642 déclencha immédiatement une guerre des plumes. D'un côté, les libelles de joie : ses ennemis, nombreux, célébrèrent bruyamment la disparition du tyran. De l'autre, les premières hagiographies.

Antoine Aubery publie dès 1660 son

Histoire du cardinal-duc de Richelieu — premier monument apologétique de la tradition richelienne. Les Mémoires d'acteurs de l'époque — Bassompierre, Montrésor, Fontrailles, d'Épernon — dessinent un portrait plus nuancé, voire franchement hostile. Mais ce sont les apologistes qui ont l'oreille du pouvoir.

En 1688, la publication du

Testament politique — dont l'authenticité fait encore débat —, réveille la controverse. Voltaire, au XVIII^e siècle, rend justice à Richelieu l'homme d'État, tout en soulignant ses cruautés.

B. Le XIX^e siècle et la richelieumania romantique

Mais c'est le XIX^e siècle qui forge définitivement la légende dorée de Richelieu — et c'est ici que la propagande historique atteint son plus haut degré d'art.

Alexandre Dumas, en 1844-1845, publie

Les Trois Mousquetaires et son pendant

Vingt ans après. Richelieu y est le grand antagoniste — le sphinx rouge, l'adversaire génial, l'ennemi digne d'Athos, Porthos, Aramis et d'Artagnan. Dumas est un romancier de génie ; il n'est pas un historien. Son Richelieu est une création littéraire, élaborée pour servir les besoins d'une intrigue — fascinante, mais fictive.

Victor Hugo, Alfred de Vigny dans Marion Delorme (1829), Jules Michelet dans son *Histoire de France* — tous contribuent à cette richelieuomania qu'a bien décrite la chercheuse Caroline Julliot dans son ouvrage

Le Sphinx rouge, paru aux éditions Garnier. Ces écrivains romantiques, selon Julliot, se servent de Richelieu pour penser les rapports du religieux et du politique dans la France post-révolutionnaire. Richelieu leur est utile. C'est leur besoin à eux — pas la vérité sur lui.

C. La récupération républicaine et nationaliste

Vient ensuite la récupération républicaine et nationaliste. Les historiens libéraux des années 1820 lui attribuent le rôle inattendu de précurseur inconscient de 1789 : en triomphant de la monarchie absolue, Richelieu l'aurait conduite à son face-à-face fatal avec la nation souveraine. Les monarchistes lui en font honte ; les républicains lui en font gloire. Dans les deux cas, Richelieu sert de projecteur pour illuminer les débats du présent.

Gabriel Hanotaux, diplomate et historien républicain de la fin du XIXe siècle, consacre à Richelieu une monumentale biographie qui le présente comme le fondateur de l'unité nationale française — lecture que l'historiographie de la IIIe République, avide de grands ancêtres pour le récit national, adopte et diffuse par l'école publique.

L'école primaire républicaine enseigne Richelieu comme elle enseigne Jeanne d'Arc ou Napoléon : comme un symbole. Comme une icône. Comme un mythe utile. Non pas comme un homme complexe, contradictoire, brillant et cruel, dont le bilan appelle une lecture adulte.

Et c'est ainsi que vous avez grandi, Mesdames et Messieurs. Avec Richelieu dans votre mémoire comme un grand homme, un constructeur, un génie. On vous a dit la vérité à moitié. Et la demi-vérité est le mensonge le plus efficace qui soit.

D. La télévision parachève l'œuvre

En 1977, la télévision française diffuse le feuilleton

Richelieu, le cardinal de velours, réalisé par Jean-Pierre Decourt. Le cardinal y est montré en homme de grandeur, de vision, de sacrifice. Le velours du titre dit tout : une main de fer dans un gant de soie. Mais le velours efface la chair meurtrie dessous.

Depuis, films, séries, jeux vidéo, livres de vulgarisation ont indéfiniment rejoué la même partition : Richelieu le grand, Richelieu le nécessaire, Richelieu le tragique. Toujours cette rhétorique de la nécessité cruelle : il fallait être dur, il fallait être impitoyable, les temps l'exigeaient.

Je vous soumets une question : les temps exigent-ils toujours exactement ce dont les puissants ont envie de faire ?

* * *

XII. Bilan — Ce que Richelieu a vraiment construit

Il serait injuste, et je l'ai dit d'emblée, de nier les réalités de son œuvre. Être juste même envers ses ennemis est la première obligation de l'historien — et de l'honnête homme.

Richelieu a unifié le commandement de l'État. Avant lui, des féodalités s'en disputaient les débris. Après lui — et grâce à lui, en partie —, Louis XIV peut gouverner seul. C'est un fait.

Il a fondé l'Académie française, constitué des bibliothèques, soutenu les arts et les lettres avec un élan sincère autant qu'intéressé.

Il a élevé la France au rang de première puissance européenne, brisant la domination des Habsbourg et préparant les frontières qui seront entérinées à Westphalie en 1648.

Il a maintenu — contre les pressions des ultra-catholiques — une forme de coexistence religieuse avec les protestants, en ne révoquant pas l'Édit de Nantes. C'est Mazarin d'abord, puis Louis XIV en 1685, qui commettront cette faute historique immense.

Il a développé la marine royale française, créé des compagnies coloniales — la Compagnie de la Nouvelle-France en 1627 — et jeté les bases d'une présence française en Amérique du Nord.

Tout cela est réel, documenté, incontestable.

Et pourtant.

Et pourtant, il a fait exécuter des nobles sans procès équitable. Il a brûlé un prêtre innocent. Il a financé les ennemis de l'Église tout en portant la croix cardinale. Il a appauvri le peuple de France par des guerres sans fin et une fiscalité de rapine. Il a construit un palais d'or pendant que ses sujets mouraient de faim. Il a instauré un système de surveillance et de délation — les intendants, les commissaires, les agents — qui anticipe les grandes machineries étatiques des siècles suivants. Il a fait de la raison d'État une religion — ce qui est, philosophiquement, la définition du totalitarisme avant la lettre.

Et — point capital — en détruisant les corps intermédiaires entre le roi et le peuple, en écrasant la noblesse, en réduisant les parlements, il a préparé la France à la Révolution. Non pas comme un libérateur, mais comme un fossoyeur involontaire. L'absolutisme qu'il a forgé s'est retourné contre ses propres fondateurs.

* * *

XIII. Conclusion — Mémoire et leçon

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de conclure comme j'ai commencé : sans précaution oratoire excessive.

Richelieu n'est ni le démon qu'ont peint ses ennemis contemporains, ni le génie salvateur qu'ont construit trois siècles d'hagiographie républicaine et romantique. Il est quelque chose de plus difficile à porter : un homme, avec ses vertus et ses crimes, avec sa vision et ses calculs, avec son courage et sa cruauté. Un homme de chair et d'ambition, habillé en cardinal, qui a joué sur l'échiquier du monde un jeu brillant, dont les pions étaient des vies humaines.

Le problème n'est pas Richelieu lui-même. Le problème est ce que nous avons fait de sa mémoire.

Nous avons fait de la raison d'État une vertu cardinale — c'est le cas de le dire. Nous avons appris à nos enfants qu'un homme peut tuer, emprisonner, brûler, ruiner — pourvu qu'il le fasse au nom de la France et de l'Histoire. Nous avons institutionnalisé le mensonge du chef nécessaire, du tyran éclairé, de la violence légitime par ses résultats.

Et le pire est que cette leçon, répétée ad nauseam dans les manuels scolaires, les séries télévisées, les romans historiques, les conférences de chaire — cette leçon, nous l'avons appliquée. Nous l'avons appliquée chaque fois qu'un homme de pouvoir a jugé que les circonstances exceptionnelles justifiaient des méthodes exceptionnelles. Chaque fois qu'un État a sacrifié des individus à sa grandeur prétendue. Chaque fois qu'un juge a rendu une sentence pour servir un maître plutôt que la justice.

Remonter aux sources — voilà l'acte proprement révolutionnaire. Non pas la révolution du fusil et du drapeau, mais la révolution lente, patiente, têtue, de celui qui relit les textes, compare les sources, vérifie les dates, confronte les témoignages. Qui dit : attendez, ce que l'on vous a enseigné est inexact. Pas entièrement faux — car le mensonge total est facile à démontrer. Inexact dans les nuances. Et les nuances, en histoire, sont l'essentiel.

Je suis chrétien. Je crois en la dignité de chaque être humain comme image de Dieu. Je suis, par tradition et par conviction, attaché à cet ordre ancien où des corps intermédiaires — la noblesse, le clergé, les corporations, les parlements — servaient de rempart entre le peuple et le pouvoir absolu. Je regarde avec nostalgie ces équilibres qui ont mis des siècles à se former et quelques décennies à se défaire. Et je regarde avec inquiétude ceux qui, aujourd'hui encore, réclament un grand homme fort, un pouvoir sans partage, un État sans friction — sans jamais s'interroger sur le prix réel de cette conception du monde.

Richelieu a existé. Il a régné. Il a construit et détruit. Il mérite d'être connu — vraiment connu, dans toute sa complexité.

Ce qu'il ne mérite pas, c'est notre idolâtrie.

Parce que l'idolâtrie, Messieurs, est le péché des peuples qui ne veulent pas penser par eux-mêmes.

Et nous, nous n'avons pas les moyens de ce luxe.

* * *

Je vous remercie.

* * *

Sources et références

Sources primaires :

— *Mémoires du cardinal de Richelieu*, dans Nouvelle collection des Mémoires pour servir l'Histoire de France, éd. Michaud & Poujoulat, 1837.

— *Testament politique du cardinal de Richelieu*, éd. Louis André, Paris, R. Laffont, 1947.

— Nicolas Aubin, *Histoire des Diables de Loudun*, Amsterdam, Étienne Roger, 1693 ; rééd. 1716.

— Tallemant des Réaux, *Historiettes*, ca. 1657-1659, éd. Monmerqué, Paris, 1834-1840.

— Fontrailles, *Relation des choses particulières de la cour pendant la faveur de M. de Cinq-Mars*, ca. 1643.

— Gaston d'Orléans, *Manifeste*, 1632, in Archives de Condé.

Sources historiques de référence :

— Gabriel Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, Paris, Firmin-Didot, t. I-II, 1893-1896.

— Jules Michelet, *Histoire de France — Richelieu et la Fronde*, Paris, Chamerot, éd. 1893.

— Henri Bogdan, *La guerre de Trente Ans*, Paris, Perrin, 1997.

— Michel Carmona, *Richelieu : l'ambition et le pouvoir*, Paris, Fayard, 1983.

— Caroline Julliot, *Le Sphinx rouge. Un duel entre le génie romantique et Richelieu*, Paris, Classiques Garnier, collection « Le Siècle de l'Histoire ».

— Georges Dethan, « De Fénelon à Saint-Simon : du vitriol pour les cardinaux-ministres », *Cahiers Saint-Simon*, n° 4, 1976.

Articles et sources documentaires :

— « Historiographie et légende de Richelieu », *France Mémoire*, Académie française, 2024.

— « Affaire des possédés de Loudun », *Wikipédia*, édition encyclopédique avec bibliographie.

— « Armand Jean du Plessis de Richelieu », *Encyclopædia Universalis*.

Rambarde Knight